

Luxembourg, le 24 juillet 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame le Ministre de la Santé et à Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration:

« En 2018, 7539 personnes au Luxembourg étaient atteintes d'une forme de démence, selon l'organisation non-gouvernementale « Alzheimer Europe ». Ce chiffre correspondait à 1,25 % de la population totale. D'après « Alzheimer Europe » ce taux ne cessera d'augmenter et pourra atteindre 1,35 % en 2025.

Depuis quatre ans, sept maisons de soins à Karlsruhe utilisent le système « I-Care ». Il s'agit d'un programme sur tablette électronique ayant comme but d'activer les capacités mentales et motrices des personnes atteintes de démence. En vue d'une population vieillissante et de plus en plus réceptive à des maladies chroniques, cette technologie pourrait avoir le potentiel de soulager le personnel soignant ou les proches parents.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame le Ministre de la Santé et à Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration:

- *Mesdames les Ministres, ont-elles pris connaissance du système « I-Care », utilisé à Karlsruhe ? Dans l'affirmative, Mesdames les Ministres, sont-elles d'avis que ce système pourrait être implémenté au Luxembourg ?*
- *Quelles autres mesures préventives ou quels autres traitements sont disponibles aux personnes atteintes de démence au Luxembourg ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

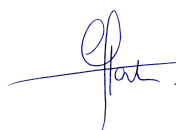
dp@dp.lu
www.dp.lu

- *En 2015, le ministère de la Santé a lancé le Programme Démence Prévention. Madame le Ministre de la Santé, peut-elle indiquer combien de personnes y ont participé depuis 2015 ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Gusty GRAAS
Député



Carole HARTMANN
Députée